

Chef d'entreprise, choisissez votre accompagnement santé au travail !

Vous êtes...

**CHEF D'ENTREPRISE
SALARIÉ OU NON SALARIÉ
DE VOTRE PROPRE STRUCTURE**

TRAVAILLEUR INDÉPENDANT

**VOUS BÉNÉFICIEZ
D'UN SUIVI MÉDICAL DE SANTÉ
AU TRAVAIL
(FRÉQUENCE DES VISITES JUSQU'À 5 ANS)**

**VOUS POUVEZ SOUSCRIRE
UNE OFFRE SPÉCIFIQUE ANNUELLE
POUR UN SUIVI DE SANTÉ AU TRAVAIL
COMPRENANT
1 RENDEZ-VOUS MÉDICAL**

+

+

**DE SERVICES DE CONSEIL EN PRÉVENTION
POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ
DANS VOTRE RESPONSABILITÉ EMPLOYEUR**

**RENDEZ-VOUS DE PRÉVENTION ADAPTÉS
À VOTRE SITUATION DE TRAVAIL
(ERGONOMIE, SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE,
ASSISTANCE SOCIALE...)**

**CETTE OFFRE SOCLE
EST FINANCÉE PAR VOTRE
COTISATION DE 112€ HT PAR AN**

**CETTE OFFRE AUX INDÉPENDANTS
EST FINANCÉE PAR UNE TARIFICATION
SPÉCIFIQUE
DE 112€ HT PAR AN**

Envie d'en savoir plus ?

Contactez-nous !